

## NOUS CONTACTER



N° client : 6 004 208 659  
 Identifiant Internet :  
 CAUHAPE\_EMELINE@YAHOO.FR

### Par Internet

**edf.fr**

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

**09 69 36 66 66**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 21941  
 62978 ARRAS CEDEX 9

#### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675065 (Service gratuit + prix appel)

#### Urgence dépannage Gaz (GRDF)

**0 800 473 333** Service & appel gratuits

## NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

### Par courrier

EDF TSA 81401  
 87014 LIMOGES Cedex 1

### Lieu de consommation

3 ETG APP1 0  
 1 RUE LEON POUEY  
 65000 TARBES

### Titulaire du contrat

Mlle MANSE EMELINE  
 MANSE KEVIN

### Votre contrat

N° de client : 6 004 208 659

N° de compte : 4 07 4 021 103 612

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

#### Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 16 550 506 476 027
- Puissance : 06 kVA
- Base

#### Gaz naturel "Mon Contrat Gaz Naturel Prix Fixe"

- Point de comptage (PCE) :  
N° 16 550 651 193 879
- Conso 2

**MANSE EMELINE MANSE KEVIN**

**4 ETAGE**

**1 RUE LEON POUEY**

**65000 TARBES**

Toulouse, le 18 février 2021

Bonjour Mademoiselle MANSE,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ : votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »



## NOUS CONTACTER

N° client : 6 004 208 659  
 Identifiant Internet :  
 CAUHAPE\_EMELINE@YAHOO.FR



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 36 66 66

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675065 (Service gratuit + prix appel)

## Urgence dépannage Gaz (GRDF)

0 800 473 333 Service &amp; appel gratuits

## NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

## Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

3 ETG APP1 0  
1 RUE LEON POUHEY  
65000 TARBES

## Titulaire du contrat

Mlle MANSE EMELINE  
MANSE KEVIN

## Votre contrat

N° de client : 6 004 208 659  
N° de compte : 4 07 4 021 103 612  
(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

## Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 16 550 506 476 027
- Puissance : 06 kVA
- Base

## Gaz naturel "Mon Contrat Gaz Naturel Prix Fixe"

- Point de comptage (PCE) :  
N° 16 550 651 193 879
- Conso 2

MANSE EMELINE MANSE KEVIN  
 4 ETAGE  
 1 RUE LEON POUHEY  
 65000 TARBES

## Facture du 18/02/2021

N° 26 226 208 800

Electricité (relevé Enedis)	389,71 €
Gaz naturel (relevé GRDF)	518,17 €
TVA	129,96 €
Paiements déjà effectués	-1 147,08 €

Facture TTC

-109,24 €

Montant total  
en votre faveur109,24 €  
TTC

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/02/2022.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 16 de chaque mois.
- Relève automatique de votre compteur gaz vers le 16 de chaque mois.



## Comment serez vous remboursé ?

Le montant de 109,24€ sera remboursé sur le compte ci-dessous dans un délai de deux semaines

Titulaire du compte : Mr MANSE ou Mlle CAUHAPE  
 Compte bancaire : FR7616906\*\*\*\*08\*\*\*\*\*359\*\*\*

## Détail de la facture du 18/02/2021 N°26226208800



## Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur communicant n°84177518360066

			Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA	
<b>Abonnement</b>						
Base - 06kVA - du 17/02/20 au 31/07/20			8,10	44,21	5,5%	
Base - 06kVA - du 01/08/20 au 31/01/21			8,52	51,54	5,5%	
Base - 06kVA - du 01/02/21 au 15/02/21			8,46	4,17	5,5%	
Base - 06kVA - du 16/02/21 au 18/03/21			8,46	8,46	5,5%	
Déduction - Base - 06kVA - du 17/02/20 au 18/03/20			8,10	-8,10	5,5%	
<b>Total Abonnement (dont acheminement 77,90 €)</b>				<b>100,28</b>		
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
<b>Consommation</b>						
Base - 06kVA - du 17/02/20 au 15/02/21	4071 (Enedis)	6143 (Enedis)	2072	0,0972 <sup>(1)</sup>	201,35	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 62,63 €)</b>			2072		<b>201,35</b>	
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
<b>Taxes et Contributions</b>						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			2072	0,00984 <sup>(5)(6)</sup>	20,39	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			2072	0,02250	46,62	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					21,07	5,5%
<b>Total Taxes et Contributions</b>					<b>88,08</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>389,71</b>	



## Votre contrat Gaz naturel

"Mon Contrat Gaz Naturel Prix Fixe" - Option Conso 2 - Compteur communicant n°484

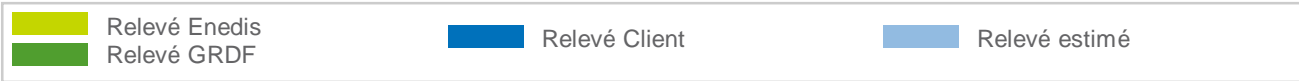
				Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA		
<b>Abonnement</b>								
Conso 2 - du 17/02/20 au 30/06/20				16,69	74,09	5,5%		
Conso 2 - du 01/07/20 au 15/02/21				16,73	126,47	5,5%		
Conso 2 - du 16/02/21 au 18/03/21				16,73	16,73	5,5%		
Déduction - Conso 2 - du 17/02/20 au 18/03/20				16,69	-16,69	5,5%		
<b>Total Abonnement</b>					<b>200,60</b>			
	Relevé début	Relevé fin	Conso m <sup>3</sup>	Coef.gaz	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
<b>Consommation</b>								
Conso 2 - du 17/02/20 au 15/02/21	247 (GRDF)	766 (GRDF)	519	11,094	5758 <sup>(3)</sup>	0,0408 <sup>(2)</sup>	234,95	20,0%
<b>Total Consommation</b>					5758		<b>234,95</b>	
					Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
<b>Taxes et Contributions</b>								
Contribution Tarifaire d'Acheminement Gaz (CTA) <sup>(4)</sup>							34,00	5,5%
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)					5758	0,008445 <sup>(7)</sup>	48,62	20,0%
<b>Total Taxes et Contributions</b>							<b>82,62</b>	
<b>Total Gaz naturel hors TVA</b>							<b>518,17</b>	

## En conclusion : situation de votre compte depuis le démarrage de votre échéancier

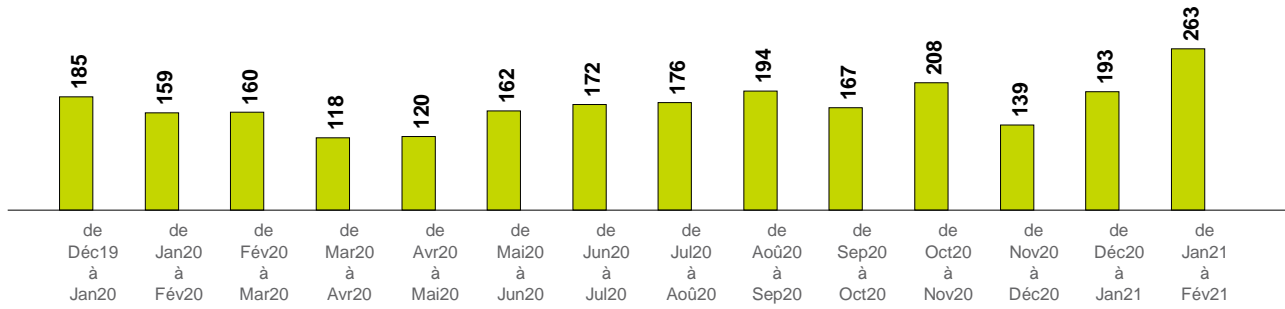
Total facture hors TVA du 18/02/2021	907,88 €	<b>Montant total -109,24 € TTC</b>
TVA 20,00 % sur un montant total de 551,93 €	110,38 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 355,95 €	19,58 €	
<b>Total facture TTC du 18/02/2021</b>	<b>1037,84 €</b>	
<b>Paiements déjà effectués (dont Electricité = -388,76 € et dont Gaz = -758,32 €)</b>	<b>-1147,08 €</b>	



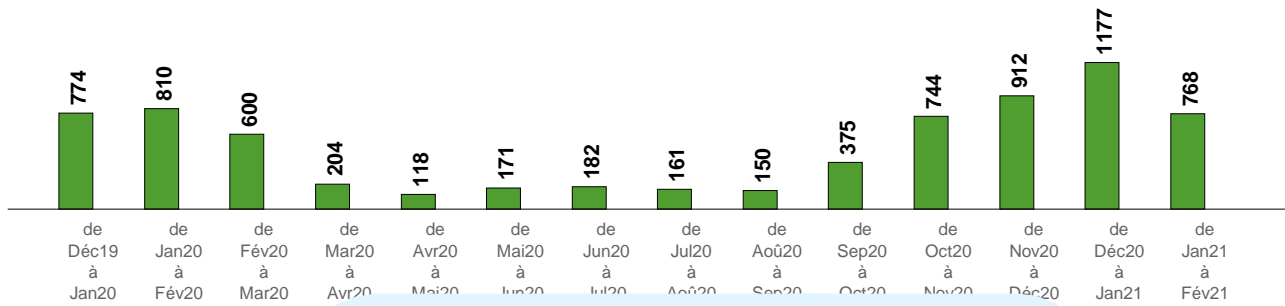
## Evolution de votre consommation facturée en kWh



### 🔌 Votre consommation en Electricité



### 🔥 Votre consommation en Gaz naturel



### 📱 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)



## Pour votre information

### Prix

Electricité : Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2020. Le montant des TCFE a évolué au 01/01/2021. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2020 et le 01/02/2021. Plus d'information sur le site [edf.fr](http://edf.fr).

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0099€/kWh à compter du 01/01/2021

Gaz Naturel : retrouvez vos prix en cours sur <http://prix0019.edf.com> ou demandez à votre conseiller EDF. Les montants de CTA, TICGN et TVA évoluent conformément à la réglementation. Plus d'information sur le site [edf.fr](http://edf.fr).

### Consommation

(1) Evolution au 01/08/20 et au 01/02/21 : sur les 2072 kWh facturés, 817 kWh à 0,0965 €/kWh, 1120 kWh à 0,0974 €/kWh et 135 kWh à 0,0994 €/kWh

(2) Evolution au 01/07/20 : sur les 5758 kWh facturés, 1235 kWh à 0,0401 €/kWh et 4523 kWh à 0,0410 €/kWh

(3) Changement coefficient gaz au 01/04/20 et au 01/05/20 et au 01/06/20 et au 01/08/20 et au 01/09/20 et au 01/10/20 et au 01/11/20 et au 01/12/20 et au 01/01/21 et au 01/02/21 : sur les 5758 kWh facturés, 694 kWh à 11,150 kWh/m<sup>3</sup>, 473 kWh à 11,080 kWh/m<sup>3</sup> et 489 kWh à 11,050 kWh/m<sup>3</sup> et 962 kWh à 11,110 kWh/m<sup>3</sup> et 489 kWh à 11,050 kWh/m<sup>3</sup> et 473 kWh à 11,060 kWh/m<sup>3</sup> et 489 kWh à 11,170 kWh/m<sup>3</sup> et 473 kWh à 11,130 kWh/m<sup>3</sup> et 489 kWh à 11,080 kWh/m<sup>3</sup> et 489 kWh à 11,050 kWh/m<sup>3</sup> et 237 kWh à 10,990 kWh/m<sup>3</sup>

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(5) TCFE : Evolution au 01/01/21 : sur les 2072 kWh facturés, 1709 kWh à 0,00655 €/kWh et 363 kWh à 0,00663 €/kWh

(6) TCFE : Evolution au 01/01/21 : sur les 2072 kWh facturés, 1709 kWh à 0,00327 €/kWh et 363 kWh à 0,00332 €/kWh

(7) TICGN : Evolution au 01/01/21 : sur les 5758 kWh facturés, 4400 kWh à 0,008450 €/kWh et 1357 kWh à 0,008430 €/kWh

CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

(4) CTA Gaz : 34,52 €/an à compter du 17/02/2020 - 33,82 €/an à compter du 01/07/2020 - 33,73 €/an à compter du 01/01/2021

Conformément à la loi de finances pour 2014, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel est perçue à compter du 01/04/2014 et s'applique sur les consommations.

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0099 €/kWh à compter du 01/01/2021

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

#### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF : 87,7% nucléaire, 7,1% renouvelables (dont 5,6% hydraulique), 0,6% charbon, 3,5% gaz, 1,1% fioul.

Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### Mentions relatives à votre contrat de gaz :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre de marché.

Coefficient Gaz : en gaz, votre compteur mesure des m<sup>3</sup> qui sont convertis en kWh pour la facturation. Le coefficient indique le nombre de kWh contenus dans un m<sup>3</sup> de gaz. Il varie en fonction du gaz naturel distribué.

Profil - CAR : P0 110 000 005 227

Il y a eu un ou plusieurs changements tarifaires au cours de votre période de facturation.

#### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)

**MANSE EMELINE MANSE KEVIN**  
**4 ETAGE**  
**1 RUE LEON POUEY**  
**65000 TARBES**

Le 18 Fevrier 2021,

Objet : Vos Conditions Générales de Vente (CGV) de fourniture d'énergie évoluent

Mademoiselle,

**Ce document vous est adressé pour information. Les évolutions(1) de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'énergie et vous n'avez aucune action à réaliser.**

Les CGV des clients résidentiels évoluent notamment pour intégrer :

- les dernières modifications réglementaires,
- une évolution de la clause relative à la protection des données personnelles,
- les préconisations de la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC).

**Les nouvelles dispositions s'appliqueront un mois après la réception de ce courrier.**

Les principales modifications portent sur les articles, ci-dessous :

#### **Etablissement de la facture / Modalités de facturation**

Cet article mentionne à présent une information sur le montant de l'abonnement. Ce dernier correspond à la période suivante de facturation.

Il intègre également les nouvelles dispositions sur la facture électronique. Elle est proposée au client dans le respect des obligations de l'article L. 224-12 du code de la consommation. Le client est informé qu'il peut s'y opposer à tout moment et recevoir une facture papier.

#### **Modes de paiement**

##### **Mensualisation avec prélèvement automatique**

Cet article mentionne à présent une information sur le nombre d'échéances lié à la mensualisation. Il est en règle générale de 11 mensualités à l'exception de la première année où il peut être inférieur pour tenir compte de la date du relevé fourni par le Distributeur.

Il précise également la possibilité de révision du montant des mensualités, en cours de période, en cas d'écart de plus d'une mensualité entre :

- l'estimation initiale,
- et une nouvelle estimation d'EDF, suite au relevé des consommations du client effectué par le Distributeur.

La décision de modifier le montant de l'échéancier revient au client.

(1) Si vous avez souscrit votre contrat à compte du 27 novembre 2020, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

## Données à caractère personnel

Pour en faciliter la compréhension, cet article est désormais présenté sous forme de questions/réponses :

- Quelles sont les données collectées ?
- Pourquoi sont-elles collectées ?
- Qui accède aux données ?
- Combien de temps sont-elles conservées ?
- Quels sont les droits des clients sur leurs données ? A qui s'adresser ?

Le principal changement concerne la durée de conservation des données. Elle varie en fonction de la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Par exemple, les coordonnées (nom, prénom, adresse postale) sont conservées pendant la durée du contrat et jusqu'à 5 ans à compter de sa résiliation. Les données de consommation quotidiennes, collectées avec le consentement exprès du Client, sont conservées pendant 3 ans.

La liste des destinataires des données est complétée. Les données nécessaires peuvent, le cas échéant, être transmises à des organismes dont l'objet est de mener des actions sociales qui permettent notamment de trouver des solutions adaptées aux clients en difficulté pour le paiement de leurs factures d'énergie (ex : structures de médiation sociale).

## Règlement des réclamations et des litiges

Cet article reste inchangé sur le fond. Il est remanié pour présenter de manière plus lisible les différentes étapes de traitement d'une réclamation par les services d'EDF et par les services de la médiation du Groupe EDF afin de mieux marquer l'indépendance de ces derniers.

Il est également précisé que le médiateur du Groupe EDF et le médiateur national de l'énergie sont référencés par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC).

**Pour les CGV de fourniture d'électricité**, la synthèse des dispositions générales relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau public de distribution (Annexe 2 bis au contrat GRD-F) figurant en annexe des CGV a été modifiée par le Distributeur, principalement l'article relatif à la protection des données personnelles.

**Pour les CGV de fourniture de gaz naturel**, l'article **Impôts, taxes et charges** précise à présent que le montant de la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) peut être modifié à la hausse ou à la baisse une fois en cas d'évolution de la consommation annuelle réelle.

**En cas de désaccord avec les présentes modifications apportées aux CGV, vous pouvez résilier votre contrat à tout moment et sans pénalité quel qu'en soit le motif.**

**Comment se procurer les nouvelles CGV ? Rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, l'espace client ou au numéro de téléphone indiqué sur la facture.**



# MA CONSO & MOI



**EMELINE  
MANSE**3 ETG APP1 0  
1 RUE LEON POUEY  
65000 TARBES

Bilan factures



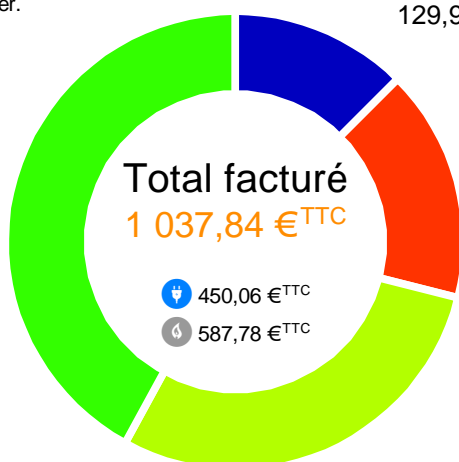
## Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

### Consommation

436,30 €<sup>HT</sup> 201,35 €<sup>HT</sup> 234,95 €<sup>HT</sup>





### Abonnements

300,88 €<sup>HT</sup> 100,28 €<sup>HT</sup> 200,60 €<sup>HT</sup>

### TVA

129,96 €

### Taxes et contributions

170,70 €<sup>hors TVA</sup> 88,08 €<sup>hors TVA</sup> 82,62 €<sup>hors TVA</sup> 450,06 €<sup>TTC</sup> 587,78 €<sup>TTC</sup>Economies  
d'énergie

## Réduisez les consommations inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds  
avant de les mettre au réfrigérateur.



D'un simple clic, continuez à suivre vos consommations d'énergie.

## e.quilibre

Accédez à e.equilibre, notre solution pour mieux comprendre et réduire votre consommation. RDV sur votre espace client sur [edf.fr](http://edf.fr) ou sur l'appli EDF&MOI !

Vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur les espaces sécurisés mis à disposition par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité (Enedis : [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)) et de gaz (GRDF : [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)).

- N° Client : **6004208659**
- N° de PDL : **16 550 506 476 027**
- Tarif Bleu - Base
- N° de PCE : **16 550 651 193 879**
- Mon Contrat Gaz Naturel Prix Fixe - Conso 2



